

LAUDATIO:
PROF. GÉRARD TIMSIT

STAVROULA KTISTAKI*

EN tant qu'ancienne étudiante et surtout ancienne thésarde, je voudrais partager avec vous quelques réflexions sur le Professeur Gérard Timsit, assez brièvement, je le promets.

Tout d'abord, en tant qu'étudiante en DEA de Droit Public Interne (année universitaire 1985-1986), j'ai choisi le cours de la Théorie du Droit, malgré la rumeur qui circulait parmi les étudiants qu'il s'agissait d'un cours très difficile à suivre et surtout à réussir, pour la simple raison que les idées de l'enseignant, en l'occurrence du Professeur Timsit, étaient assez complexes, tout particulièrement pour les étudiants étrangers. Cependant, pour moi, c'était un défi de découvrir une autre approche de l'ordre juridique, celle qu'il nous a si clairement développée à travers les citations de René David.

Ce n'était pas alors par hasard que lorsque j'ai décidé de m'inscrire en thèse, ayant choisi comme sujet "L'évolution du contrôle juridictionnel des motifs de l'acte administratif", un sujet qui - de prime abord - semble être proche du contentieux administratif, je me suis adressée au Professeur Timsit pour lui demander de bien vouloir diriger ma thèse.

Un plan sinon audacieux, au moins difficilement réalisable; or, les hésitations du Professeur - tout à fait logiques - à l'égard d'un sujet assez technique et *prima facie* dogmatique se sont estompées lorsque je lui ai présenté une autre approche du contrôle juridictionnel de l'Administration plutôt théorique, celle de la recherche de la rationalité administrative.

* Maître des Requêtes au Conseil d'Etat Hellénique. Professeur Associée à l'Université Panteion d'Athènes

On se demande alors comment était Gérard Timsit en tant que directeur de thèse. Malgré son programme surchargé, car à ce temps-là il était aussi Président de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne, le Professeur trouvait toujours du temps pour lire attentivement les chapitres de la thèse et faire ses remarques, même pendant ses vacances familiales.

Et le jour de la soutenance est arrivé! Croyez moi, "ce n'était pas - permettez-moi l'expression - une affaire dans la poche"; car, il fallait bien défendre les idées exprimées dans la thèse, parfois même conçues différemment, sinon contrairement au raisonnement du Professeur Timsit. Ainsi, les propositions pour la subvention de la thèse et pour le prix de l'Université étaient-elles pour moi de véritables surprises; en réalité, c'était la récompense d'un travail approfondi, dans lequel mon directeur de thèse a joué un rôle principal, tout en m'aidant de joindre un autre domaine scientifique, celui de la Science Administrative, que j'enseigne actuellement à l'Université.

Après la thèse, j'ai eu l'honneur de collaborer avec le Professeur Timsit. Tout d'abord, au sein de notre Groupe Européen de Droit Public, ici-même à l'île de Spetsès, lorsque je participais avec d'autres nouveaux docteurs, pendant la période 1990-1992, à la rédaction des résumés des articles pour la *Revue Européenne de Droit Public*, dont le Professeur est le co-directeur.

Ensuite, j'ai eu la chance de contribuer aux *Etudes en l'honneur de Gérard Timsit* en 2004.

Enfin, [*last but not least*], tout récemment j'ai eu l'occasion de collaborer véritablement avec le Professeur Timsit dans le cadre de la rédaction d'un ouvrage collectif, qui a paru l'année dernière dans les éditions Bruylant, sous le titre *Pour dépasser la crise: un espace administratif commun*. Dans cet ouvrage, le Professeur, en tant que Président du Groupe fondé au sein de l'Institut International des Sciences Administratives, a traité sous un angle théorique la notion juridique d'un espace administratif; quant à moi, j'ai tenté d'esquisser les implications de cette notion dans la fonction publique de l'Europe continentale.

J'ai promis d'être brève. Si je me permets de rajouter quelque mots sur ce qui a été déjà dit sur la personnalité de Gérard Timsit vue par une ancienne étudiante: certes, il s'agit d'un Professeur ri-

goureux, dirais-je sévère mais juste, dont les idées sortent de l'ordinaire; un enseignant au vrai sens du terme, dans la mesure où il réussit à fasciner ses étudiants par son raisonnement et leur donne l'envie d'avancer dans la recherche théorique et notamment dans la théorie de l'Administration.

Monsieur le Professeur, je ne cesserai de répéter que je vous dois beaucoup, et je saisis encore cette occasion pour vous remercier vivement pour votre aide, encouragement et patience.